

Je demande au ministre si le gouvernement a songé à mettre l'Intercolonial sur le même pied que les voies ferrées les mieux outillées pour sauvegarder la vie des employés ?

L'honorable M. EMMERSON : L'administrateur de l'Intercolonial déclare que ce chemin est pourvu de tous les appareils de sûreté généralement en usage sur les chemins de fer du Canada.

M. SPROULE : De crochets d'attelage automatiques, d'échelles latérales et de tous les accessoires ?

L'honorable M. EMMERSON : Oui.

M. WILSON : J'imagine que ces freins atmosphériques sont prêts à être posés, lorsque vous les achetez. Je voudrais savoir à combien le ministre estime le coût de la pose de ces freins.

L'honorable M. EMMERSON : Nous achetons les freins complets, mais il faut les poser. Nous calculons tous les frais, la main-d'œuvre, le tuyautage, ainsi que le transport à partir des usines à Hamilton.

M. WILSON : En supputant la dépense, le ministre fait assurément entrer en ligne de compte la pose des freins atmosphériques. Les ouvriers des ateliers attachent ces freins aux wagons, n'est-ce pas ? Le ministre leur donne-t-il le même salaire qu'ils recevraient d'un entrepreneur ?

L'honorable M. EMMERSON : Cela coûte en tout \$534 pour une locomotive, et \$140.50 pour une voiture destinée au transport des voyageurs.

M. WILSON : Vous devriez pouvoir détailler cette somme.

L'honorable M. EMMERSON : Et \$85 pour un fourgon à marchandises. Il s'agirait seulement de connaître le prix de la facture. Je l'ignore, mais j'ai promis de communiquer ce renseignement à la Chambre demain ou la prochaine fois que nous étudierons le budget des chemins de fer.

M. WILSON : Ainsi le ministre promet de nous fournir un état circonstancié de toute la dépense ?

L'honorable M. EMMERSON : Oui.

M. WILSON : Cela suffira.

M. SAM. HUGHES : A-t-on pourvu d'appareils pneumatiques les locomotives du chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard ?

L'honorable M. EMMERSON : Il y a un crédit à cette fin dans le budget.

Pour agrandir les installations à Charlottetown, \$85,000.

M. HACKETT : Quelle est la nature de ces améliorations à Charlottetown ?

L'honorable M. EMMERSON : Nous avons affecté \$87,000 à l'exécution de ces travaux, l'an dernier et nous avons dépensé \$2,000

M. SPROULE.

jusqu'au 30 juin. Des explications ont été données l'année dernière, mais je les répéterai, si c'est le désir du comité.

M. LENNOX : On n'est guère entré dans les détails, l'an dernier.

L'honorable M. EMMERSON : Voici le devis : nouvelle gare et quai couvert, \$55,000 ; agrandissement de la halle aux marchandises, \$5,000 ; achat de terrain, \$4,000.

M. WILSON : Combien de terrain ?

L'honorable M. EMMERSON : L'achat n'a pas encore eu lieu ; mais on croit pouvoir acquérir un emplacement de dimensions suffisantes avec \$4,000.

M. WILSON : Le ministre a-t-il choisi l'emplacement qu'il achètera à Charlottetown ?

L'honorable M. EMMERSON : Comme toujours, les opinions sont partagées sur le choix d'un terrain, et je n'ai pas pu me rendre sur les lieux afin de prendre une décision.

M. HACKETT : Venez donc nous rendre visite.

L'honorable M. EMMERSON : Je le voudrais, mais je pourrais difficilement contenir tout le monde, j'imagine.

M. WILSON : Le ministre devrait savoir de combien de terrain il a besoin.

L'honorable M. EMMERSON : La question n'est pas définitivement tranchée ; d'ailleurs, je ne voudrais pas faire connaître les dimensions précises du terrain dont nous aurons besoin, car cela pourrait influer sur les prix demandés. Deux ou trois emplacements conviendrait à l'érection d'une gare et les fonctionnaires du ministère croient pouvoir acheter assez de terrain avec \$4,000.

M. WILSON : Le ministre doit connaître approximativement les dimensions de la gare ; il doit également savoir si elle sera érigée sur l'emplacement de l'édifice actuel.

M. LANCASTER : Le ministre ferait mieux de quitter l'Olympe pour notre planète et de nous dire combien de terrain il lui faut pour construire cette gare. Il demande \$4,000 pour acheter un emplacement et il avoue ingénument qu'il ignore ce qu'il fera de cette somme. Il n'a peut-être pas besoin d'un emplacement ; il construira peut-être la nouvelle gare sur le terrain de l'ancienne. Il devrait nous dire pourquoi il lui faut \$4,000 ou 4,000 centins. Le ministre ne me paraît plus sérieux. A maintes reprises ce soir nous lui avons demandé des renseignements et il a répondu qu'il prendrait une décision après avoir obtenu le crédit. Il fait preuve de beaucoup de sans-gêne. Je proteste contre cette manière d'agir ; le ministre n'est pas parmi nous en esprit ; il plane dans les nuages.